Lysalie

FACTURE D'ACOMPTE

Maison Démo, traiteur (démonstration)
8 place du Marché
81600 Gaillac
SIRET 123 456 789 00012 · SIREN 123 456 789 · TVA FR32123456789
06 39 98 60 10

FAC-2026-003
Émise le 17 août 2026
Échéance de paiement : 31 août 2026
Prestation de services

FACTURÉ À

Clara & Mehdi
clara.mehdi@example.com

Cocktail et repas assis · mariage du 4 nov. 2026 · Ferme du Moulin Bas

DÉSIGNATION	QTÉ	PRIX UNITAIRE HT	TVA	MONTANT HT
Deuxième acompte de 40 % du devis, restauration et service	1	2 662,40 €	10 %	2 662,40 €
Deuxième acompte de 40 % du devis, location de vaisselle	1	296,00 €	20 %	296,00 €

Total HT	2 958,40 €
TVA 20 % sur 296,00 €	59,20 €
TVA 10 % sur 2 662,40 €	266,24 €
Total TVA	325,44 €
Total TTC à régler	**3 283,84 €**

RÈGLEMENT

Règlement par virement :
IBAN FR76 0000 0000 0000 0000 0000 000 (démo)

✓ Réglée le 23 août 2026

CONDITIONS DE PAIEMENT

Paiement à 30 jours à compter de la date d'émission, au plus tard le 31 août 2026.

Pénalités de retard : 10 % par an, exigibles sans rappel dès le lendemain de la date d'échéance.

Pas d'escompte pour paiement anticipé.